



Genève, le 6 mars 2019

Le Conseil d'Etat

863-2019

Département fédéral des finances
Monsieur Ueli Maurer
Conseiller fédéral
Bundesgasse 3
3003 Berne

Concerne : introduction de l'échange automatique de renseignements (EAR) relatifs aux comptes financiers avec d'autres Etats partenaires à partir de 2020/2021 : ouverture de la procédure de consultation

Monsieur le Conseiller fédéral,

Par lettres adressées aux gouvernements cantonaux du 10 décembre 2018, vous invitez ceux-ci à prendre position sur les projets d'arrêtés fédéraux mentionnés en titre.

A plusieurs occasions, le Conseil d'Etat a exprimé son soutien à la stratégie du Conseil fédéral pour une place financière suisse compétitive. Sur le principe, nous nous sommes exprimés favorablement sur les différents projets mis en consultation visant à ce que la Suisse respecte ses engagements d'adhérer aux normes internationales en matière d'échange de renseignements à des fins fiscales.

La présente consultation a pour objet des Etats et des territoires qui, pour certains, ne remplissent pas les conditions de la mise en œuvre de l'EAR, soit parce qu'ils n'ont pas adopté les bases légales nécessaires, soit parce qu'ils ne disposent pas des normes de confidentialité et de protection des données. Si nous comprenons la nécessité d'élargir la liste des Etats partenaires, notre Conseil est réservé quant au fait de se prononcer dans ces circonstances. Notre accord est conditionné au fait que la Suisse ne transmette pas de données à des pays qui, au moment du premier échange, ne respecteraient pas les critères de l'OCDE.

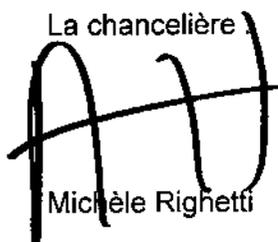
Sur la liste des Etats et territoires qui font l'objet de cette consultation, nous n'avons pas d'autres commentaires à formuler.

Nous vous remercions de nous avoir consultés et de l'attention que vous porterez à ces quelques lignes.

Veillez croire, Monsieur le Conseiller fédéral, à l'assurance de notre haute considération.

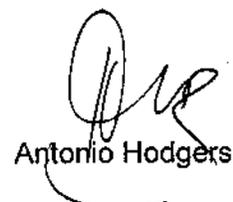
AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière



Michèle Righetti

Le président :



Antonio Hodgers